

Le premier accord stipule que la flotte de pêche soviétique s'éloignera d'une zone précise située au large de l'île de Vancouver, où sont survenus des incidents auxquels étaient mêlés des navires canadiens. En revanche, les navires soviétiques se voient accorder certains privilèges portuaires et la permission de pêcher, charger et décharger leurs prises dans certaines eaux canadiennes bien déterminées. Le second accord établit certaines règles provisoires de navigation applicables aux deux pays. Elles visent à écarter les risques de collision et de dommages à l'équipement de pêche au large de la côte ouest.

La Conférence de 1973 sur le droit de la mer est un des forums internationaux où le Canada recherche une solution qui concilierait les intérêts d'Etats pêcheurs en eaux étrangères comme l'URSS et les intérêts particuliers en matière de conservation et de gestion des pêcheries d'Etats riverains comme le Canada.

D'après les accords conclus et les réunions envisagées, il est évident que les relations bilatérales entre le Canada et l'Union soviétique se sont intensifiées durant ces dernières années. La coopération scientifique canado-soviétique pourrait s'étendre à des questions d'environnement de plus vaste envergure, notamment aux effets sur l'écologie de programmes importants: par exemple ceux qui touchent la ligne de partage des eaux arctiques comme l'aménagement hydro-électrique, la construction de gazoducs et d'oléoducs, l'expansion industrielle et municipale. La coopération scientifique existe déjà dans le domaine des études de l'interaction air-mer, et dans celui des croisières canado-soviétiques de recherche océanographique et géophysique.

#### Perspectives

Le commerce bilatéral peut prendre encore plus d'ampleur. Lors de sa conférence de presse, à Ottawa, en octobre dernier, M. Kossyguine a répété que les études en profondeur sont terminées et que «le commerce augmentera de façon considérable.» Il est possible de se lancer dans des entreprises commerciales et industrielles conjointes avec l'URSS tout comme ce dernier pays l'a déjà fait avec des sociétés allemandes, italiennes et japonaises. Les groupes de travail créés en conformité de l'Accord sur les échanges industriels pourraient définir les domaines où des entreprises avec l'URSS seraient mutuellement profitables.

L'intérêt qu'il y a pour les deux pays à développer leurs relations économiques, techniques et culturelles, et à se consulter sur des questions internationales, devrait grandir dans l'avenir, car on recon-

naît de part et d'autre que ces rapports seraient précieux dans une situation internationale fluide.

Lors de la visite de M. Kossyguine, à Ottawa, en octobre dernier, le premier ministre, M. Trudeau, déclarait que «le Canada et les Canadiens souhaitent vivement pouvoir se tourner vers le nord, comme ils se sont tournés vers le sud, et y trouver des amis dans les deux directions».

Dès son retour de l'Union soviétique, il y a environ cinq mois, le premier ministre s'adressait aux Communes dans les termes suivants: «... Comme nous nous sommes traditionnellement tournés vers les Etats-Unis, au sud, et vers l'Europe à l'est et, plus récemment vers l'Asie, à l'ouest, nous ne devrions pas négliger notre voisin, au nord...» M. Trudeau ajoutait: «Je n'ai pas la naïveté de croire que, grâce à la signature d'un protocole de consultations avec l'URSS, nos deux pays établiront des rapports tout empreints de douceur et de tendresse. Des divergences fondamentales subsistent entre nous qui tiennent à des conceptions profondément enracinées issues de facteurs historiques, géographiques, idéologiques, économiques, sociaux et militaires.» Mais selon M. Trudeau «ces divergences ne sauraient être dissipées, ces conceptions ne sauraient disparaître que si l'on intensifie les contacts et les efforts de compréhension...»

S'adressant à la Chambre le même jour, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Sharp, rappelle que «nous partageons certaines des inquiétudes de l'Union soviétique. En tant que principales puissances polaires, une responsabilité spéciale nous incombe à l'égard de l'Arctique. Nos deux pays possèdent d'immenses toundras riches en ressources minérales mais qui présentent des problèmes considérables de mise en valeur et d'écologie. Nous avons beaucoup à apprendre de l'Union soviétique dans ce domaine, tandis que dans celui de la technologie et des industries secondaires nous pouvons peut-être leur apprendre quelque chose.»

Selon M. Sharp, la série de protocoles de consultations que le Canada a conclue avec d'autres puissances au cours de la dernière décennie, y compris le protocole avec l'Union soviétique, «s'inscrit dans une diplomatie nouvelle et dynamique, rendue possible par le grand développement des moyens de communication.» «J'espère, dit-il, qu'au cours de cette ère nouvelle de diplomatie dynamique nous parviendrons à éviter les malentendus et les erreurs qui ont provoqué autrefois des conflits généralisés.»

— Murray Goldblatt

*Se tourner vers le nord et vers le sud et n'y trouver que des amis.*